

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article104>



# Comment concevoir la séance d'aide personnalisée ?

- Pôle inclusif - Elèves à Besoins Educatifs Particuliers - Difficulté scolaire - Hétérogénéité de la classe -



Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2012

---

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

---

# Différentes phases

### 1. En amont

Evaluation diagnostique dans le groupe classe. Constats. Entretien d'explicitation. Discussion avec l'élève (Tu ne sais pas bien ... , tu as des difficultés pour... , ...)

Définition précise des objectifs et compétences à travailler. Recherche du matériel adapté et déroulement.

### 2. Pendant

Mise en confiance (présentation de la compétence travaillée pendant la séance, expliquer pourquoi on travaille cette compétence, ...). Phase de réactivation pour que l'enfant soit bien conscient de la notion sur laquelle il va travailler pendant la séance de l'APE

Description des tâches à effectuer (orales, un peu d'écrit si besoin), présentation du support ou du document (émulation par le jeu, la manipulation, ...). Etre le plus possible dans l'explicite.

Lancement de l'activité : une activité ludique sera mise en place, avec de la manipulation, en utilisant des supports différents pour que l'élève ne se lasse pas. Dans les classes de maternelle, et les petits niveaux de classe élémentaire, il n'y a pas ou peu de trace écrite : importance de l'oral.

Retour sur la séance : (Pourquoi a -t-on travaillé sur cette notion ? Qu'est ce qu'on a appris ? ...) Re-formulation et conceptualisation de la notion.

### 3. En aval

Phase de réinvestissement qui peut passer par l'écrit, en variant les supports (ardoise, tableau, cahier, ordinateur...).

Phase de transfert : l'élève doit prendre conscience que ce qui a été vu lors de la séance peut être réinvesti lors du travail en classe.

# Place pour le dialogue pédagogique

La place de l'oral est prépondérante.

### 1. Pour l'élève

Au moment de l'aide personnalisée, l'enfant peut parler de ses difficultés sans avoir le regard des autres élèves

lorsqu'il est dans le groupe-classe.

Le dialogue pédagogique doit permettre à l'enfant de repérer ses compétences. Il doit lui permettre de se sentir reconnu en tant qu'individu et doit l'aider à devenir un élève en réussite dans les apprentissages.

Le dialogue instauré sert à rassurer et à donner confiance à l'élève.

### **2. Pour l'enseignant**

En APE, l'élève parle plus librement qu'en groupe classe. Il fait part plus facilement de ses difficultés. L'enseignant est plus à l'écoute, encourage, interpelle, questionne régulièrement l'élève.

Le dialogue pédagogique permet à l'enseignant de repérer les compétences de l'enfant. Il y a plus de temps d'écoute pour comprendre les difficultés. L'observation des procédures individuelles est plus facile.

## **Ressources**

Télécharger le document [« Aide personnalisée en maternelle »](#) élaborée en animation pédagogique.

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Aide personnalisée en maternelle**